Conseil d’école mardi 3 novembre 2015

**Les présents :** Mme Bonnet, Directrice de l’école maternelle St Martin les Melle, Mme Gourcuff Léna, adjointe école St Martin, Mme Picard Nathalie, Directrice de l’école primaire de St Romans les Melle, Mmes Auger Coralie, Guiochon Stéphanie, adjointes école St Romans, M Mouzin Guillaume Directeur de l’école élémentaire de Mazières sur Béronne, Mme Fabre Céline et M Ouvrard Pierre, adjoints école de Mazières, Mme Lemarec Sylvie, adjointe au maire de St Martin, M Bernard Pierre, Maire Mazières, M Peltier Jérôme, Maire de St Romans, M Barillot Thomas et Mme Beau Céline, représentants de parents d’élèves école de St Martin, Mmes Courjault-Dorignac Caroline, Desmoulins Isabelle, Marchewkarieu Joëlle, représentantes de parents d’élèves école de St Romans, Mme Guyonneau Isabelle et M Prunier Thierry, représentants de parents d’élèves école de Mazières.

**Les excusés :** Mme l’Inspectrice de l’Education Nationale, Mme Lambin Corinne, Monsieur BENOIST Brice**,** Mr Devineau, Maire de St Martin les Melle

**Les absents :** Mme Epinoux Francine, M Grimault Philippe, M Daniault Francis, DDEN

1. **Vote : réunir le RPI pour faire un seul conseil d’école dans le RPI :**

Madame BONNET rappelle le texte officiel pour la fusion d’un seul Conseil d’école pour le RPI. Pour l’année scolaire 2015-2016, le président de séance pour les 3 conseils d’école est Monsieur Mouzin Guillaume, directeur de Mazières. Décision votée à l’unanimité.

1. **Elections des représentants de parents d’élèves :**

Définition du rôle du Conseil d’école présenté par Madame PICARD.

a) le Conseil d'école : cette instance fondamentale de communication, d'information et de concertation, réunit l'ensemble des membres de la communauté éducative (enseignants, représentants des parents titulaires, collectivités locales : maires et SIVOM, DDEN) trois fois dans l'année : St Martin, Charzay et St Romans.

Lorsqu'un RPI est constitué, ce n'est qu'une fois élus que les conseils d'écoles de chacune des écoles pourront se réunir et choisir, par délibération prise à la majorité des membres, de fonctionner pour l'année dans un conseil d'école commun dont sont membres les membres de chacun des conseils des écoles d'origine.

Les parents participent par leurs représentants titulaires aux conseils d'école. Ils sont informés du projet d'école et des éventuelles évolutions. Ils donnent leur avis sur les rythmes scolaires, l'utilisation des moyens, l'intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration, l'hygiène, la protection et la sécurité.

Les parents d'élèves élus sont les représentants de tous les parents du RPI et doivent avant chaque conseil d'école, recueillir les questions diverses des autres parents afin que celles-ci soient abordées.

L'APE est une association de parents d'élèves qui organise diverses actions afin d'aider au financement des projets pédagogiques. L'APE et le conseil d'école sont deux instances séparées.

b) Le taux de participation :

- à l’école de Saint-Martin-Lès-Melle : le taux de participation est de 51,43%

- à l’école de Saint-Romans-Lès-Melle : le taux de participation est de 60,13%

- à l’école de Mazières-Sur-Béronne: le taux de participation est de  61,96 %

**C) La charte de la laïcité :**

Madame BONNET rappelle les valeurs fondamentales de la République à savoir : La charte de la Laïcité.

La charte de la laïcité est un document qui doit être lu et signé par les parents, affiché dans les locaux de l’école.

**La charte de la laïcité** est un pilier fondamental à l’éducation des enfants, à les amener à devenir des citoyens français et à défendre la liberté, l’égalité, la fraternité entre tous citoyens.

**D) Vote du règlement intérieur du RPI :**

Le règlement intérieur du RPI pour l’année scolaire 2015-2016 est voté à l’unanimité.

**E)** **La sécurité à l’école :**

Les exercices d'incendie ont été menés au cours de la première quinzaine de septembre. (Le compte-rendu est consigné dans le registre de sécurité).

PPMS : «  Le PPMS inscrit dans le B.O spécial n°3 du 30 mai 2002 permet non seulement de recenser les risques majeurs, naturels ou technologiques auxquels peuvent être soumis l'école mais également de gérer la crise. Le PPMS doit être testé par des exercices réguliers de simulation au minimum une fois par an et le fascicule de crise réactualisé... » (courrier DASEN reçu le 12/09/2014).

Une évaluation de l'exercice PPMS sera effectuée en cours d'année scolaire. Elle sera communiquée au maire de la commune et à l'inspectrice de l’Éducation Nationale.

Il a été rappelé que cet exercice pourrait être mis en place également sur le temps de cantine ou des APS pendant lequel les élèves sont sous la responsabilité du personnel du SIVOM.

1. ***L’école de Saint-Martin-Lès-Melle*** possède un PPMS, (le village se situe dans une zone à risque avec l’usine RHODIA). possède un PPMS pour risques de transport de gaz.
2. ***L’école de Saint-Romans-Lès-melle :*** possède un PPMS pour risques d’inondations.
3. ***L’école de Mazières-Sur-Béronne :*** possède un PPMS pour risques de transport de gaz.

**F) Point sur les effectifs  2015-2016:**

Aujourd’hui, avec les départs et les arrivées, nous sommes à

PS = 18

MS= 23

GS=21 (12 à St Martin et 9 à St Romans)

CP= 18

CE 1= 31

CE2= 21 ( 16 St Romans et 5 à Charzay)

CM1= 21

CM2= 23

Soit un effectif global sur le RPI de 176 élèves.

Saint-Martin-Lès-Melle : 1 classe de 18 PS- 8 MS SOIT 26 élèves, 1 classe de 15MS-12GS soit 27 élèves (total 53 élèves)

Saint-Romans-Lès-Melle : 1 classe de 9 GS 15 CE1 soit 24 élèves, 1 classe de 18 CP- 6CE2 soit 24 élèves, 1 classe de 16 CE1-10 CE2 soit 26 élèves (total 74 élèves)

Mazières : 1 classe de 5 CE2 – 21 CM1 soit 26 élèves, 1 classe de 23 CM2 (total 49 élèves)

**G) Projet de l’organisation des temps scolaires et périscolaires à l’école maternelle de Saint-Martin-Lès-Melle :**

Projet de la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires, pour la rentrée de septembre 2016, en concertation avec la coordinatrice du temps périscolaire, Mme Stéphanie Gosselin et les élus.

Un nouveau PEDT va être rédigé pour la rentrée de septembre 2016, PEDT commun avec la nouvelle communauté de communes.

Pour le site de St Martin-Lès-Melle, le bilan des nouveaux rythmes scolaires proposés de 2013-2016 montre que réduire le temps d’enseignement scolaire le matin n’est pas profitable pour assurer une enseignement de qualité auprès des élèves.

Aussi et en lien avec les nouveaux programmes de l’école maternelle qui défend :

Extrait du BO n° 2 du 26 mars 2015

1.3. Une école qui tient compte du développement de l'enfant

Sur toute la durée de l'école maternelle, les progrès de la socialisation, du langage, de la motricité et des capacités cognitives liés à la maturation ainsi qu'aux stimulations des situations scolaires sont considérables et se réalisent selon des rythmes très variables.

Au sein d'une même classe, l‘enseignant prend en compte dans la perspective d'un objectif commun les différences entre enfants qui peuvent se manifester avec une importance particulière dans les premières années de leur vie.

L'équipe pédagogique aménage l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs...) afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité. Chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à leur âge et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive.

**L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants.**

**Nous fonctionnerons :**

**2- LES HORAIRES  d’enseignement:** **Nous fonctionnons en semaine de 4 jours et demi**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Lundi-mardi-jeudi-vendredi* | | **9h00 -11h45** | **14h00-16h30** |
| *Mercredi* | **9h00-12h00** | | |
| ***APC***  *mardi-jeudi* | **13h15-13H45** | | |

**LES HORAIRES DES APS : Activités Périscolaires** Un règlement spécifique s’applique pendant ce temps.

1. **St Martin-lès-Melle :**

|  |  |
| --- | --- |
| *Lundi-mardi-jeudi-vendredi* | **13h15-14H00** |

**H) Projets :**

1. **Projets RPI :**

**-Ateliers mathématiques**: En rapport avec le projet d’école, pour renforcer les compétences en résolution de problèmes sont organisés des jeux mathématiques ou ateliers, le mercredi de la PS au CM2

**- Utilisation des salles** : dojo, St Joseph, Salle cantonale, centre de tennis, base nautique du Lambon, piscine aquamelle et la médiathèque pour tout le RPI.

-**Projet Afrique  dans le cadre du PEL :** de la PS au CM2 pratiquer la danse africaine et les percussions avec un intervenant, une dizaine de séances avec pour finalité une présentation d’un spectacle pour la fête des écoles.

Jeudi 15 octobre, nous avons été à « Planète sauvage » de la MS au CM2 sortie financée par l’association « Au fil du temps de Saint Romans Lès Melle »

1. **Saint-Martin :**

**Les projets fédérateurs aux deux classes  cette année scolaire :**

* **L’Art à l’école maternelle :**
* **Projet sur l’étude d’œuvres d’Art :** séance de langage sur des œuvres d’Art, (peintures, sculptures...), productions plastiques et graphismes à partir d’œuvres d’Art.
* **A) la visite de la biennale d’Art Contemporain** à Melle le jeudi 17 septembre : l’hôtel du Ménoc, l’église Saint-Savinien et l’office du tourisme/ découverte d’artistes contemporains et de leurs œuvres : Travail en cours dans les classes :

**Projet 1 :** les enfants tamisent leur terre afin de la rendre la plus fine possible. Puis, nous la mettrons dans un pot en yaourt en verre et nous ferons une collection de Terre comme **l’artiste japonais KOICHI KURITA.**

* **Projet 2 :** A partir de la terre récupéré dans les jardins des lieux d’habitation des élèves, les enfants ont réalisé des tableaux comme **les peintres paysans WARLI.**
* **Projet 3 :** Réalisation d’empreintes de main à la peinture comme **l’artiste JULIEN BLAINE**. En production d’écrit, écrire la carte d’identité de chaque Galet.
* **B) visite du musée Bernard d’AGESCI :** courant janvier février 2016 les deux classes iront séparément passer la matinée au musée avec une visite et un atelier prévus. pour chaque classe. Les élèves pique-niqueront à l’école.
* **C) sortie de fin d’année : visite du château de Oiron :**
* Une visite guidée du musée et un atelier par classe
* **Découvrir le cinéma** : 3 séances avec le cinéma de Melle : première séance mercredi 4 novembre 2015 : court métrage de ***« Les petites casseroles »,*** cadre festival Clap Poitou-Charentes prévu aux vacances de La TOUSSAINT.
* **La littérature jeunesse :**

En partenariat avec la librairie « Le matoulu » et la médiathèque, rencontrer à l’école un auteur jeunesse. Projet en cours.

1. **Les sorties régulières et les passerelles Croque Lune :**

**Croque Lune :** une fois par mois Première séance le vendredi 9 octobre. Travail sur Julien Blaine.

**Les projets de chaque classe :**

Dans la classe de PS-MS : travail sur l’auteur Stéphanie BLAKE notamment sur les albums du lapin Simon.

- Dans la classe de MS-GS : avec Léna, travail sur les couleurs et avec Florence travail sur les cinq sens.

**Saint-Romans-Lés-Melle :**

**ECOLE et CINEMA** : 3 films « Mon voisin Totoro » « Le cirque » et « Le roi et l’oiseau»

**Usep,** rencontre interclasse, journée course longue et orientation, p'tit tour USEP, journée raid multiactivités

**Théâtre**: CUMAV «  les bruits du noir » de la compagnie Choc Trio

**Mazières :**

- **CUMAV et « Scènes nomades »** théâtre sous chapiteau à La Couarde mardi 29 mars (4€50/enfant) « La Troupe du Roy répète Le Cocu imaginaire de Molière » de la Compagnie Les Baladins du Miroir

**- USEP :** rencontres interclasses avec une classe de Melle et une classe de Brioux, participation à la journée course longue et orientation

-**Ecole et cinéma** 3 films « L'étrange Noël de M. Jack » (8 ou 10 décembre 2015), « Les 400 coups » et « E.T. l'extraterrestre »

**-Classe de CE2/CM1 :** "L'art et la manière" d'appréhender la couleur est un projet en arts visuels

**-Classe de CM2 :**

- **Projet fédérateur avec le collège** 2ème rencontre de chant choral avec 4 écoles du secteur du Pinier (140 élèves) . Jeudi 26 mai 2016 au Metullum Thème : « Resto du cHoeur » .

- **Projet CELISUS**: Ce projet pluridisciplinaire s'inscrit dans les actions mises en place en vue de la COP 21 sur les changements climatiques de 2015.Défi proposé :Produire une présentation (cartes postales, vidéos, lettres, carnet de voyage, album photos, bandes dessinées, journaux…) de notre ville ou village, décrivant les conditions de vie en 1915, 2015 et 2115.

**I) Travaux dans les écoles :**

**a) à Saint-Martin-Lès-Melle :**

**Les travaux réalisés :**

- La mairie a mis en place les alarmes à incendie. (essai concluant lors de l’exercice incendie)

- Le sol de la salle de motricité a été repeint.

- Des nouvelles fenêtres et volets store dans la salle de la cantine ont été installés.

-Un plan incliné a été installé pour accéder à la salle de motricité.

**Les travaux à réaliser :**

- Mettre des miroirs sur un pan de mur dans la salle de motricité et un petit miroir sur un mur de la classe de PS-MS.

- Rafraîchir ou remplacer la structure de jeux.

**Les investissements en équipements numériques :**

- Acheter des tablettes et TBI complétés par un ordinateur pour les deux classes. Une subvention de la région a été acceptée à hauteur de 5000€.

**b) St Romans**

**Les travaux réalisés :**

- une salle des maîtres à côté de la cantine a été réalisée.

**Les travaux à réaliser :**

- La porte d’accès à la classe de Coralie doit être changée

**Les investissements en équipements numériques :**

- Équipement en classe mobile. La demande d’aide faite auprès de la région a été refusée.

**c) Mazières**

**Les travaux à réaliser :**

- Rénovation des toilettes : un nouveau permis de construire a été déposé. Une étude est à refaire pour l’assainissement et l’accessibilité. Le projet pourrait débuter en avril 2016. Des solutions provisoires pourraient être envisagées : toilettes raccordables au réseau d’assainissement existant.

- Création d’une salle supplémentaire

- Demande d’une alarme incendie

**Les investissements en équipements numériques :**

- Équipement en classe mobile (15 micro ordinateurs type netbook)

**J)Questions diverses:**

* Le site de l’école est régulièrement alimenté par les classes. Le compte rendu du conseil d’école y est consultable à l’adresse suivante :

http : //sites79ac-poitiers.fr/st-romans-les-melle

* En vue de la nouvelle communauté de communes à partir de janvier 2016, les ajoints chargés des affaires scolaires dans chaque mairie d RPI seront invités aux prochains conseils d’école.